

Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Mercredi 18 juillet 2018

COMMUNIQUÉ

Méduses dangereuses : fin de l'alerte mais maintien de la vigilance

La direction des Affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (DASS-NC) a décidé de lever l'alerte aux méduses dangereuses lancée la semaine dernière. Plusieurs cas de baigneurs piqués avaient en effet été signalés dans une zone s'étendant du lagon de Bourail à celui de l'îlot Amédée. Il s'agit vraisemblablement d'une méduse Alatina, de type «Irukandji », de la classe des Cubozoa, appelées couramment les « cubo méduses ».

Deux prospections ont été menées vendredi 13 et dimanche 15 juillet dans la zone géographique concernée par la direction de l'Environnement de la province Sud et la Fédération française d'étude et de sport sous-marin (FFESSM). Aucune méduse n'a été observée. Sachant de plus que leur durée de vie est limitée à huit jours, il a été décidé de lever l'alerte.

La DASS recommande néanmoins à la population de rester vigilante.

En cas de piqûre :

- Sortir de l'eau le plus vite possible,
- Rincer abondamment au vinaigre dès que possible la blessure et les tentacules (s'il y en a) pour inactiver le venin,
- Après application du vinaigre, enlever les tentacules délicatement, en utilisant une pince à épiler, et pas à main nue,
- Sécher et réchauffer rapidement la personne,
- Prendre un traitement contre la douleur si nécessaire,
- Demander un avis médical en urgence, ou appeler le 15.

Attention :

- Ne jamais rincer les lésions ou les tentacules à l'eau de mer, eau douce, urine, citron, alcool, sodas, mousse à raser, etc,
- Ne pas gratter les tentacules, la tension des tentacules pouvant entraîner une décharge de venin.

La DASS est intéressée par toute nouvelle information relative à ces méduses.

Vous pouvez signaler tout nouveau cas de piqûre.

Vous pouvez également essayer de collecter une ou plusieurs méduses incriminées en prenant toutes les précautions nécessaires : pas de contact direct, protection obligatoire. La méduse devra être placée dans un récipient rempli d'eau de mer et rester à l'ombre en attendant son identification.

Contacts DASS : Tél. : 24 37 18 ou 24 37 17 aux heures ouvrables ou alerte.dass@gouv.nc